

# Les femmes comme principal soutien de famille

Susan Crompton et Leslie Geran

Au cours des 30 dernières années, la société canadienne a été profondément marquée par la croissance du nombre de familles époux-épouse à deux soutiens. Entre 1967 et 1993, la proportion de ces familles a presque doublé, passant de 33 % à 60 %. En moins d'une génération, la famille traditionnelle – où l'époux gagne la vie du ménage et l'épouse reste à la maison – s'est transformée : de plus en plus, les deux conjoints travaillent à l'extérieur du foyer. Parallèlement, l'écart entre le revenu d'emploi des conjoints qui travaillent s'est rétréci. En 1993, le salaire des épouses qui travaillaient correspondait en moyenne à 57 % de celui de leur mari, comparativement à 42 % en 1967 (voir *Source des données et définitions*).

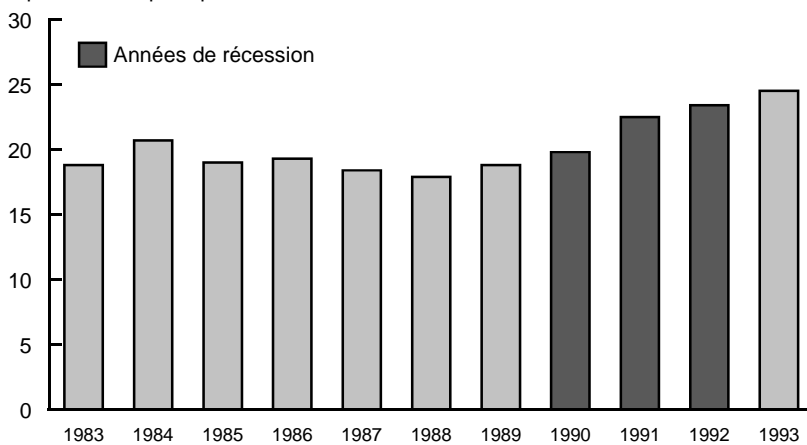
Ces deux phénomènes ont notamment entraîné une augmentation du pourcentage de couples où les deux conjoints travaillent et où l'épouse touche un revenu supérieur à celui de son mari. En 26 ans, cette proportion est passée de 11 % à 25 %, mais cette progression a été inégale. Entre 1967 et 1982, la proportion est passée de 11 % à 18 %, ce qui représente une augmentation d'environ un demi-point de pourcentage par année. Durant les années 80, le taux s'est dans l'ensemble maintenu autour de 19 %. Puis, en l'espace de cinq ans, il a grimpé de six points de pourcentage, passant de 19 % en 1989 à 25 % en 1993, ce qui représente un total de 931 000 familles (graphique A).

*Susan Crompton est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec elle au (613) 951-0178. Leslie Geran était au service de la Division des enquêtes-ménages. On peut communiquer avec elle au (613) 951-5243.*

Graphique A

La proportion d'épouses considérées comme principal soutien s'est accrue rapidement au cours de la récente récession.

% de familles à deux soutiens où l'épouse est le principal soutien



Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Tout comme les caractéristiques des familles à deux soutiens, celles des familles à un seul soutien ont aussi évolué. En 1967, l'épouse était le soutien dans seulement 2 % des couples à un seul soutien; en 1993, la proportion avait grimpé à 20 %, ce qui représente 298 000 familles.

À l'aide des plus récentes données sur les familles ayant un revenu d'emploi, le présent article cherche à cerner en quoi les couples où l'épouse touche un revenu supérieur à celui de son mari diffèrent de la majorité des familles époux-épouse (où l'époux est le principal gagne-pain). Comme les familles où l'épouse est le soutien unique diffèrent de celles où elle est le soutien principal, chacune sera abordée de façon distincte.

## Les épouses comme soutien principal dans les familles à deux soutiens

Le pourcentage croissant d'épouses qui touchent un revenu supérieur à celui de leur mari s'explique en partie par l'accession graduelle des femmes à des professions libérales et à des postes de gestion plus rémunérateurs, ainsi que par leur plus longue expérience de travail (Hughes, 1995; Belkhodja, 1992). Il témoigne également de l'augmentation beaucoup plus lente des gains moyens des hommes au cours de la même période<sup>1</sup>. Toutefois, la hausse rapide du nombre d'épouses soutiens principaux pendant la récession de 1990-1992 révèle que beaucoup d'entre elles sont devenues soutien principal «par défaut». Entre 1989 et 1993, la

## Source des données et définitions

Le présent article examine certaines caractéristiques des familles époux-épouse ayant un revenu d'emploi (83 % de toutes les familles époux-épouse en 1993). Il porte sur les couples où l'épouse gagne la *plus grande partie* ou la *totalité* du revenu d'emploi du couple. Comme il s'agit de «familles époux-épouse ayant un revenu», il ne sera pas question ici des familles monoparentales ni des personnes seules.

Les données sont tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs, menée chaque année à titre de supplément à l'Enquête sur la population active. Tous les montants sont exprimés en dollars de 1993 et arrondis à la tranche de 250 \$ la plus proche.

**Gains** : salaires et traitements et/ou revenu net provenant d'un emploi autonome. Les gains sont également désignés *revenu d'emploi*.

**Revenu non tiré d'un emploi** : comprend les revenus de placements, les paiements de transfert du gouvernement, les régimes de pension privés, les rentes et tout autre revenu monétaire tel que les bourses d'études et les pensions alimentaires.

**Personne gagnant un revenu** : personne qui reçoit un salaire ou un traitement (à titre d'employé) et/ou un revenu net provenant d'un emploi autonome pendant l'année de référence.

**Famille époux-épouse** : famille composée d'un couple, marié ou non, avec ou sans enfants ou d'autres personnes apparentées vivant dans le même ménage.

*Famille à deux soutiens* : famille époux-épouse où les deux conjoints déclarent un revenu d'emploi pendant l'année de référence.

*Famille à un seul soutien* : famille époux-épouse où un seul des conjoints déclare un revenu d'emploi pendant l'année de référence.

**Soutien principal/soutien unique** : catégorie basée strictement sur les gains relatifs de l'époux et de l'épouse. Le *soutien principal* déclare un revenu d'emploi supérieur à celui de son conjoint pendant l'année de référence (familles à deux soutiens seulement); le *soutien unique* est le seul conjoint qui déclare un revenu d'emploi (familles à un seul soutien seulement). Dans un petit nombre de cas, les autres membres de la famille peuvent toucher les gains les plus élevés du ménage, mais leur situation n'entre pas en ligne de compte.

**Transferts du gouvernement** : toute prestation d'aide sociale accordée par les administrations fédérale, provinciales et municipales (pensions de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti, allocation au conjoint, Régime de pensions du Canada et Régime de rentes du Québec, prestations d'assurance-chômage, indemnités versées en vertu de la loi sur les acci-

dents de travail, prestation fiscale pour enfants, allocations de formation, pensions d'anciens combattants, aide sociale, pensions pour personnes ayant une incapacité). Les crédits d'impôt remboursables, provinciaux et fédéraux, sont comptés dans le revenu.

**Revenu familial** : somme des revenus déclarés par l'ensemble des membres d'une famille âgés de 15 ans et plus. Le revenu constitue la somme des revenus d'emploi et des revenus non tirés d'un emploi. Sont exclus du revenu les avantages non monétaires, les gains et pertes de jeu, les gains et pertes de capital, etc.

**Durée de l'emploi** : nombre d'années consécutives pendant lesquelles une personne a travaillé pour le même employeur. Ne pas confondre avec le nombre d'années que la personne a travaillé.

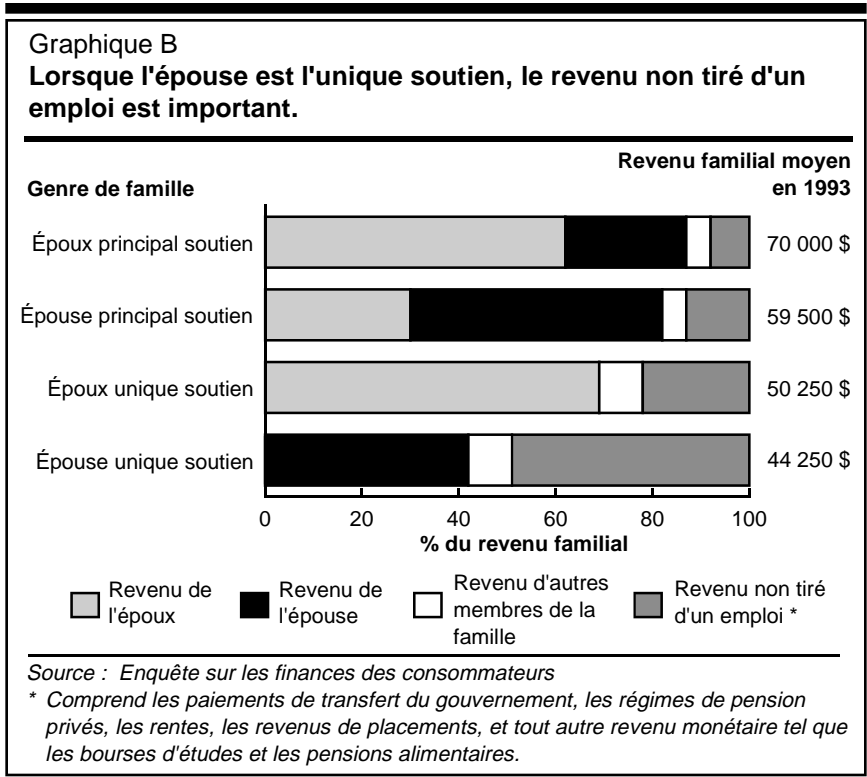
**Seuil de faible revenu (SFR)** : les familles dont le revenu est en deçà des seuils préétablis pour leur taille et leur région de résidence (selon la catégorie d'habitat) sont dites «à faible revenu». Les seuils de 1993 (ayant pour base 1992) ont été utilisés pour déterminer l'appartenance à la catégorie des familles à faible revenu.

plupart des personnes travaillant à temps plein toute l'année qui ont perdu leur emploi étaient des hommes (84 %). Les emplois très rémunérateurs dans les domaines de la gestion et de la fabrication qui, pour la plupart, étaient occupés par des hommes ont été particulièrement touchés. Naturellement, bon nombre d'hommes touchaient toujours un revenu, quoique réduit, provenant d'un emploi à temps partiel ou occupé une partie de l'année. Toutefois, dans les familles à deux soutiens, la récession et l'augmentation des gains des femmes ont rendu ces dernières

plus susceptibles de devenir soutiens principaux au début des années 90.

Si, pendant la récession, les femmes ont remplacé les hommes comme soutien principal de nombreuses familles, elles n'ont généralement pas atteint un revenu aussi élevé que celui des hommes. En 1993, le revenu d'emploi moyen des épouses soutiens principaux (31 000 \$) était d'environ 30 % inférieur à celui des époux soutiens principaux (43 250 \$). Cette disparité s'est manifestée dans tous les principaux groupes de professions.

Les épouses soutiens principaux étaient plus susceptibles d'exercer des professions libérales ou d'occuper des postes de gestion (48 %, comparativement à 35 % des époux soutiens principaux), mais elles touchaient un revenu de près d'un tiers inférieur à celui de leurs homologues masculins<sup>2</sup>. En outre, chez les épouses soutiens principaux qui n'étaient ni gestionnaires ni membres de professions libérales, près de 80 % occupaient un emploi relié au travail de bureau, à la vente ou aux services; leurs gains moyens s'établissaient entre 24 000 \$ et 30 000 \$. À

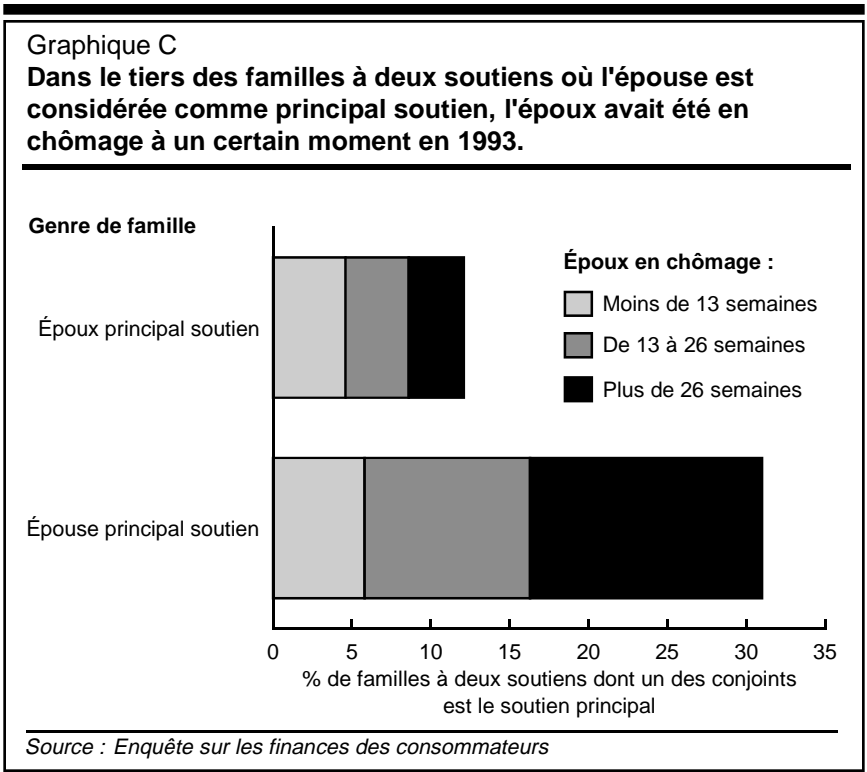


certaines hommes. Ces deux facteurs peuvent avoir un impact sur la durée de l'emploi et, par conséquent, sur le salaire de la femme.

Comme la plus grande partie du revenu familial provient d'un emploi, le fait que les épouses soutiens principaux touchent des gains inférieurs comparativement aux hommes soutiens principaux influe sur la situation financière de leurs familles. En 1993, dans les deux types de famille, les gains de l'autre conjoint représentaient environ 17 500 \$, et ceux des autres membres de la famille totalisaient 3 000 \$ à 3 750 \$ de plus. Les familles ayant l'épouse comme soutien principal déclaraient un revenu moyen de 59 500 \$, soit 15 % de moins que la moyenne de 70 000 \$ chez les familles où l'époux était le soutien principal. L'écart au titre du revenu moyen des deux types de famille dépendait donc surtout des gains du soutien principal (graphique B).

l'opposé, 60 % des soutiens principaux masculins qui n'étaient ni gestionnaires ni membres de professions libérales occupaient des emplois de col bleu et déclaraient des gains moyens de 37 000 \$ à 40 000 \$<sup>3</sup>.

Un certain nombre de facteurs peuvent expliquer l'écart observé entre les gains des soutiens de famille masculins et féminins. Il y a d'abord le régime de travail : si les épouses soutiens principaux étaient un peu plus susceptibles que les époux soutiens principaux d'avoir travaillé durant toute l'année 1993, elles l'étaient cependant beaucoup moins d'avoir travaillé à temps plein (86 % comparativement à 96 %). Comme deuxième facteur, on constate que les épouses soutiens principaux avaient tendance à être un peu plus jeunes que leurs homologues masculins : leur âge médian était de 38 ans, comparativement à 40 ans chez les hommes. Elles n'avaient donc pas l'expérience de travail de



Le chômage de l'époux, qui se traduit par son apport très réduit au revenu familial, apparaît comme la principale raison de la brusque augmentation du nombre d'épouses soutiens principaux au cours des dernières années. Dans près du tiers des familles ayant l'épouse comme soutien principal, l'époux avait été en chômage à un certain moment donné au cours de l'année 1993; en fait, près de la moitié des époux avaient été sans emploi pendant plus de 26 semaines (graphique C). À l'opposé, 88 % des époux soutiens principaux avaient travaillé toute l'année; de cette majorité, presque tous avaient occupé un emploi à temps plein.

### **Les épouses comme soutien unique dans les familles époux-épouse**

Les familles où l'épouse est le seul conjoint qui touche un revenu d'emploi sont de plus en plus nombreuses. En 1993, elles représentaient 20 % des couples époux-épouse à un seul soutien, comparativement à 2 % en 1967. Or, contrairement aux couples à deux soutiens où l'épouse est le soutien principal, elles ont progressé en 26 ans à un rythme régulier qui témoigne d'une situation légèrement différente.

Cette augmentation serait surtout attribuable au vieillissement général de la population. Les épouses soutiens uniques et leurs époux sont généralement plus âgés : 60 % des époux et 43 % des épouses ont 55 ans ou plus. Dans les familles où l'époux est le soutien unique, environ la moitié (47 %) des époux ont entre 25 et 44 ans. Ce « fossé des générations » porte à croire que la proportion de familles où l'épouse est le soutien unique croît surtout parce que l'époux prend sa retraite, tandis que l'épouse, habituellement plus jeune, continue de travailler. En

fait, les taux d'activité des femmes plus âgées sur le marché du travail ont continué d'augmenter durant les années 90, contrairement à ceux des femmes de moins de 45 ans (Butlin, 1995).

Les épouses soutiens uniques étaient relativement moins susceptibles que leurs homologues masculins d'être en chômage durant l'année (17 % comparativement à 20 %). Cependant, parmi les soutiens uniques qui travaillaient toute l'année, un peu moins des deux tiers (64 %) des épouses occupaient un emploi à temps plein, contre 88 % des époux. En outre, les épouses soutiens uniques déclaraient un revenu d'emploi moyen de 18 250 \$, tandis que leurs homologues masculins touchaient un revenu presque deux fois supérieur, soit de 34 750 \$.

Or, malgré cet écart spectaculaire, le revenu moyen des familles où l'épouse était le soutien unique atteignait 44 250 \$ en 1993, une différence de quelque 12 % par rapport à celui des familles ayant l'époux comme soutien unique (50 250 \$). La raison est simple : lorsque l'épouse était le soutien unique, près de la moitié du revenu familial provenait de sources autres que l'emploi (paiements de transfert du gouvernement, pensions de retraite de régimes privés et placements). À l'opposé, seul environ le cinquième du revenu des familles ayant l'époux comme soutien unique provenait d'autres sources que l'emploi.

### **Les gains des épouses maintiennent les familles au-dessus du seuil de faible revenu**

Dans les familles où l'épouse était le soutien principal, l'apport du revenu de celle-ci au maintien de la famille au-dessus du seuil de faible revenu (SFR) était extrêmement

important : 7 % de telles familles sont tombées sous le SFR en 1993, tandis que près de la moitié (45 %) auraient connu ce sort sans les gains de l'épouse. En effet, la situation de 38 % de ces familles était si précaire que le revenu d'emploi de l'épouse, bien que très inférieur à celui d'un époux soutien principal, a été essentiel pour maintenir la famille au-dessus du SFR<sup>4</sup>.

Par contre, dans les familles où l'époux est le soutien principal et l'épouse le soutien secondaire, l'impact du revenu de l'épouse sur la situation de la famille est infime : sans les gains (secondaires) de l'épouse, 9 % de ces familles seraient tombées sous le SFR en 1993, comme ce fut le cas pour 4 % des familles de ce genre.

### **Conclusion**

Depuis 1967, l'importance des femmes comme soutien de famille ne cesse de croître. En 1993, l'épouse était en fait le soutien principal du quart des familles à deux soutiens, et le soutien d'un cinquième des couples à un seul soutien. Toutefois, même lorsque les femmes étaient le principal soutien financier de la famille, leurs gains demeuraient passablement inférieurs à ceux des hommes qui assumaient cette même responsabilité.

Pendant la récession de 1990-1992, la tendance des épouses à devenir le soutien principal s'est accélérée, surtout parce que les hommes perdaient leur emploi. Ce phénomène devrait s'avérer temporaire, car les hommes ont considérablement profité de l'importante reprise de l'emploi enregistrée en 1994. Par contre, la tendance des épouses à devenir le soutien unique semble être liée au vieillissement de la main-d'oeuvre plutôt qu'à la conjoncture économique. □

## ■ Notes

1 De 1967 à 1989, les gains moyens de toutes les femmes qui travaillent ont grimpé de 60 %; de 1989 à 1993, ils ont encore augmenté de 2 %. Quant aux gains moyens des hommes, ils ont respectivement progressé de 25 % puis reculé de 6 % au cours des mêmes périodes. Sur l'ensemble de la période, la croissance des gains moyens provenant d'un emploi a été de 63 % pour les femmes et de moins de 18 % pour les hommes.

2 La proportion plus élevée d'épouses soutiens principaux qui exercent des professions libérales et occupent des postes de gestion est notamment attribuable à leur scolarité plus élevée : 22 % d'entre elles possédaient un diplôme universitaire, comparativement à 15 % des époux soutiens principaux. Si les femmes gagnent un revenu inférieur, c'est peut-être parce qu'elles se situent aux échelons inférieurs des professions en question.

3 Les professions de col bleu se trouvent dans les secteurs suivants : transformation et usinage, fabrication de produits, construction et transport. La seule profession où les gains moyens des époux soutiens principaux étaient inférieurs à 36 500 \$ était l'agriculture, où ils s'élevaient à 29 000 \$.

4 La taille de l'échantillon des familles sous le SFR dans lesquelles l'épouse est l'unique soutien est trop petite pour pousser plus loin l'analyse.

## ■ Documents consultés

BELKHODJA, A. «Fidèles au poste : l'ancienneté des travailleurs» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 4, n° 4, Statistique Canada, Ottawa, Hiver 1992, p. 22-29.

BUTLIN, G. «Le taux d'activité des femmes adultes stagne» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 7, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1995, p. 34-38.

CHAWLA, R. «L'évolution des familles comptant deux soutiens» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 4, n° 2, Statistique Canada, Ottawa, Été 1992, p. 24-33.

HUGHES, K.D. «Les femmes et les professions non traditionnelles» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 7, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1995, p. 16-22.

MOORE, M. «Les femmes comme principal soutien de famille» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 2, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1990, p. 69-78.

STATISTIQUE CANADA. *Caractéristiques des familles comptant deux soutiens*, 1993, 13-215 au catalogue, Ottawa, 1995.

---. *Gains des hommes et des femmes*, 1993, 13-217 au catalogue, Ottawa, 1995.

## Numéros déjà parus : il vous manque un numéro?

*Ne craignez rien!* Vous pouvez vous procurer les numéros déjà parus de **L'emploi et le revenu en perspective**. Voici les études publiées dans ces numéros :

- Automne 1995** Le marché du travail à la mi-année · Le secondaire suffit-il? · Femmes et professions non traditionnelles · Les diplômés des programmes coop · Emploi durant toute l'année · Stagnation du taux d'activité des femmes · Évolution récente des gains
- Été 1995** Familles et cumul d'emplois · Heures de travail des couples · Travail et faible revenu · Expérience de travail · Éventail de régimes de retraite · Travailleurs fatigués · Problèmes d'embauche
- Printemps 1995** Bilan de 1994 · Le secteur automobile · S'absenter du travail · Nouveaux travailleurs · Les REER · Mesure de productivité · Main-d'oeuvre vieillissante
- Hiver 1994** Harcèlement sexuel et travail · David Foot discute de carrières · Femmes du baby-boom · Vivre seul · Trois métropoles en transition · Familles à revenu élevé · Index : 1989 à 1994

Pour plus d'information, communiquez avec la **Division du marketing, Vente et service, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**, ou composez sans frais le numéro **1 800 267-6677**.

## L'emploi et le revenu en perspective

*La revue trimestrielle qui vous renseigne sur le marché du travail et le revenu*